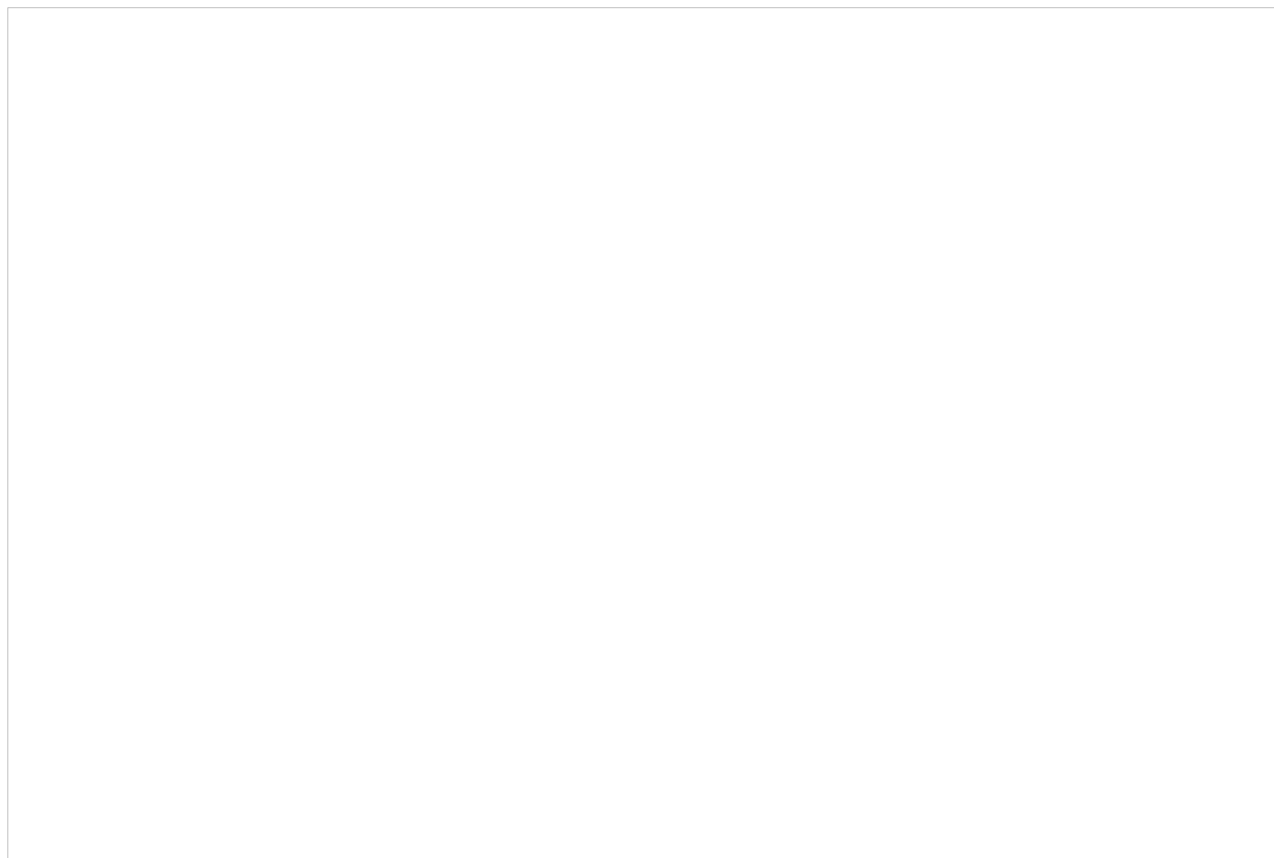


## Demander des réalisations audiovisuelles ou multimédias [1]



[2] Le SEM

réalise sur commande - en collaboration avec les initiants des projets - des outils pédagogiques et des outils de communication, audiovisuels, multisupports et multimédias (vidéo, DVD, CD-ROM).

Tout-e collaborateur-trice du DIP peut demander la réalisation par le SEM d'un document multimédia. **Un préavis favorable de la direction générale concernée est nécessaire pour adresser la demande au SEM.** Pour les projets de nature pédagogique, ce préavis doit être donné par la direction du service de l'enseignement du degré d'enseignement concerné.

Les demandes de production doivent parvenir au SEM via le formulaire ci-contre.

### **Etapas de la prise de décision au SEM**

(normalement dans un délai d'un mois) :

- Réception et examen de la demande.
- Etablissement d'un devis.
- Analyse du rapport entre l'intérêt du projet et son coût pour prise de décision par le Conseil de direction.
- Information aux demandeurs.

---

**URL source (modified on 05/12/2018 - 15:08):** <https://edu.ge.ch/sem/prestacion/demander-des-realizations-audiovisuelles-ou-multimedias-783>

### **Liens**

[1] <https://edu.ge.ch/sem/prestacion/demander-des-realizations-audiovisuelles-ou-multimedias-783>

[2] [https://edu.ge.ch/sem/sites/default/files/styles/zoom/public/real\\_audiovisuelles\\_multimedias.jpg?itok=UYJ4b2I3](https://edu.ge.ch/sem/sites/default/files/styles/zoom/public/real_audiovisuelles_multimedias.jpg?itok=UYJ4b2I3)